



ufap.unsa.86@hotmail.fr

CP Vivonne: Place aux urnes

le 29 novembre 2022

Suite à la renaissance du bureau local, nous vous invitons, toutes et tous à effectuer ce geste citoyen qu'est le vote !

Nous sortons tous d'une période difficile en matière de reconnaissance, de management et de communication, creusant des inégalités, perturbant les interactions entre les différents corps et services au sein de l'établissement.

Face à ce constat, nous souhaitons devenir un acteur majeur de la reconstruction avec vous tous !

Il y a 4 ans vous avez majoritairement voté pour sanctionner un représentant national et durant ces 4 années, nous avons été lourdement sanctionnés par une directrice, qui hélas, n'a permis à aucun syndicat d'exister ou du moins de vraiment pouvoir agir.

Nous croyons à une évolution dans le bon sens de nos conditions de travail au niveau local, et nous donnerons tout ce qu'il faut pour vous représenter au mieux, et protéger les intérêts de tous et toutes.

Vous ne nous devez rien! On ne vous doit rien! Mais on se doit d'agir et de progresser ENSEMBLE!!!

Ce ne sont pas les choses qui doivent changer, mais bien nos actes qui feront changer les choses !

Pour le bureau local, le secrétaire

JE VOTE

et

FAIS VOTER

du 1^{er} au 8 DÉCEMBRE 2022

UFAP

UNSa Justice

35 ans d'engagement au service du terrain